

03 mar 2011 -15:43

Appartient à [Conseil des ministres du 3 mars 2011](#)

Régie des bâtiments

Vente de bâtiments de douanes

Vente de bâtiments de douanes

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a autorisé la Régie des bâtiments à vendre de gré à gré quatre bâtiments de douanes à la Région flamande, à Mol, Fourons, Menin et Boorsem.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>